APPEL AU MONITEUR, 2023-2024

Présentation de l’erg.....1
Cycle de bachelor.....2
ACTUALITÉ CULTURELLE & LECTURE DE L’ART / Études culturelles et visuelles (BAC 2) 2
Cycle de bachelor & Master.....3
ARTS NUMÉRIQUES /ATELIER 3
Cycle de Master.....5
PHILOSOPHIE / Question et pratique d'épistémologies des suds (Master 1).....5
PRATIQUE D’AUTO-DÉFENSE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNELLE (Master 1).....6

Présentation de l’erg

L’erg a une position pédagogique singulière dans le paysage des écoles supérieures des arts de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Au-delà de sa structure pédagogique organisée en ateliers pluridisciplinaires, elle accorde une place particulière à la relation entre théorie et pratique. Cette spécificité pédagogique est notamment soutenue par la présence de pratiques pédagogiques multiples et hétérogènes qui invitent à penser et à concrétiser un contexte critique au regard de l’enseignement et de la pratique des arts. Comme signifié dans le projet pédagogique de l’école, « l’articulation des cours à l'erg est une zone de convergence suscitant l’inattendu, l’échange, le collectif, la forme hybride, contribuant ainsi à former des artistes-citoyen·ne·s en relation au monde, bien au-delà de la période de formation. » L’école est le lieu de pratiques artistiques situées qui accompagne dès lors l'émergence de nouvelles formes de savoirs, tout à la fois savoirs-faire, savoirs-comprendre et savoir-être.

Par ailleurs, l’écosystème participatif de l’erg – où étudiant·e·s, enseignant·e·s, équipe administrative et ouvrière engagent leur responsabilité – permet la mise en place d’un lieu d’émancipation et d’autonomie qui se traduit à la fois individuellement et collectivement. À l’erg, le faire école se traduit dans l’agencement d’une « communauté d’apprenant·e·s » où le questionnement et la recherche se conjuguent dans une structure constituée de champs divers, non-hiérarchiques et poreux.

Les descriptifs ci-dessous sont des pistes de réflexion. La commission de recrutement se basera sur la proposition d’un projet pédagogique personnel et singulier, qui s’inscrit dans le projet spécifique de l’erg. Si le projet du ou de la candidat·e est sélectionné, la rencontre et

la conversation sur la méthodologie, les objectifs, les modalités d’évaluation, l’articulation avec les autres cours de l’erg seront déterminantes. Une part de liberté est donc laissée aux candidat·e·s pour décrire ceux-ci.

Cycle de bachelor

1) ACTUALITÉ CULTURELLE & LECTURE DE L'ART / Études culturelles et visuelles (BAC 2)

Référence au Moniteur belge :
COX07 | Conférencière | Actualités et lecture de l'art / études culturelles et visuelles | CG | BA2 | 60h/600

Contexte :
- Cours obligatoire inscrit au programme d'étude des étudiantes de BAC 2, +/- 90 étudiantes.
- Cours présent dans la même unité d'enseignement que l'atelier pluridisciplinaire et de l'orientation.
- 2h/semaine toute l'année, soit 60h sous statut conférencier

Pratique pédagogique :
Cette unité d'enseignement représente un espace de mobilisation et d'expérimentation de l'articulation entre théorie et pratique spécifique au projet pédagogie de l'erg. Il sera donc demandé à l'enseignante de proposer un cadre pédagogique critique afin de construire une approche méthodologique capable d'entrer en dialogue avec la pratique des étudiantes. L'enseignante devra être capable de travailler de façon collective avec l'ensemble des enseignantes des ateliers pluridisciplinaires et des orientations.

Descriptif :
Le cours d'études culturelles et visuelles permettra aux étudiantes de situer le champ spécifique des visuals et cultural studies. Il retracera l'émergence de la discipline et l'espace critique qu'elle ouvre de façon dialogique avec d'autres champs des sciences humaines et sociales (anthropologie culturelle, histoire sociale, Subaltern Studies, études décoloniales et postcoloniales, études féministes et queer, etc.). Ce cours accompagnera les étudiantes à saisir les trajectoires mobiles et hétérogènes du concept de culture et abordera l'idée artefacts au-delà du prisme de l'histoire de l'art. Aussi, ce cours examinera comment les pratiques culturelles sont intrinsèquement liées aux structures socio-économiques de pouvoir, aux structures institutionnelles, aux affects, à la technologie, à l'environnement, etc. Le cours abordera aussi la dimension visuelle des études culturelles afin de questionner les concepts de visualité, de visibilité et de contrevisualité, notamment au regard des enjeux en lien avec les technologies numériques (machine vision, etc.). Aussi, ce cours ouvrira un dialogue directe avec la pratique des étudiantes des trois pôles de l'école et devra apporté une attention aux productions des arts, des médias et de la narration.

Modalités de candidature :
- Une lettre de motivation
- Un projet pédagogique et artistique reprenant :
> les objectifs du cours,
> les contenus,
> la méthodologie d'enseignement,
> les acquis d'apprentissage au terme du cours,
> une bibliographie
- Un cv
- Un extrait de casier judiciaire modèle 2 (datant de fin de 6 mois)

à envoyer à emploi@erg.be pour 15 août à minuit au plus tard, date de la commission entre le 24 et le 28 août et entrée en fonction le 14 septembre.

Cycle de bachelor & Master

1) ARTS NUMÉRIQUES / atelier (Bachelier & master)

Référence au Moniteur belge :
PX1 | Professeure Arts numériques | Atelier | CA | BA/MA | 6h/12
Contexte :
- 6h/semaine, fonction de professeur.e
- Ce cours artistique disciplinaire est agencé pour l'étudiantes aux divers espaces pédagogiques de l'école à la fois artistiques, théoriques, techniques et collectifs.
- Cours présent dans la même unité d'enseignement que l'atelier pluridisciplinaire, l'orientation et un cours théorique pour les étudiantes de Bachelier et l'atelier pluridisciplinaire, l'orientation, le séminaire et le cours d'histoire de l'art en lien avec l'atelier pluridisciplinaire choisi par l'étudiante pour les étudiantes de Master.
- Le cours peut également être suivi comme stage interne par les étudiantes depuis la BAC 2 jusqu'à la dernière année de Master.
Pratique pédagogique :
- L'enseignante sera capable de démontrer une relation réflexive et critique au regard de sa pratique pédagogique, de l'articuler au projet pédagogique de l'erg et à l'unité d'enseignement dans laquelle le cours est proposé.
- L'enseignante formera avec l'enseignant actuellement en place une équipe pédagogique spécifique à l'orientation arts numériques. Il/Elle partagera donc la responsabilité de l'ensemble des étudiantes des deux cycles de bachelier et de master.

- Une attention particulière sera portée à la capacité du/de la candidat^{e} à se projeter dans un travail collectif.
- La fonction de professeur^{e} à l'erg engage une participation de l'enseignant^{e}, au-delà de ses heures de cours, aux divers chantiers pédagogiques et institutionnels de l'école (participation aux journées pédagogiques, aux réunions, aux groupes de travail, à l'organisation des jurys, etc.)
- L'environnement pédagogique de l'erg est majoritairement francophone, cependant les candidatures en d'autres langues sont acceptées.

Descriptif :

Le projet pédagogique et artistique du/de la candidat^{e} devra pouvoir se situer dans le champ multiple des arts numériques par une approche à la fois critique et théorique. De plus, l'accompagnement de la pratique des étudiant^{e}s reste intrinsèquement lié à des compétences en programmation et/ou électroniques. Le/la candidat^{e} devra donc faire preuve d'acquis de base dans ces différents domaines. Aussi, l'intérêt pour la pratique des langages et technologies *open source* est un plus. Il/elle accompagnera également les étudiant^{e}s à saisir le potentiel et les implications à la fois épistémique, culturel, politique et social du numérique.

Par conséquent, l^{e}a candidat^{e} devra être capable de mobiliser dans son enseignement un cadre théorique complexe et maintenir une attention active au regard de l'évolution des technologies. Le projet pédagogique s'attèlera notamment à apporter une réflexion relative à l'utilisation de la technologie comme moyen de lutter contre les inégalités sociales et de saisir les technologies numériques dans une approche élargie à la fois culturelle et sociale.

Modalités de candidature :

- Une lettre de motivation
- Un projet pédagogique et artistique reprenant :
> les objectifs du cours,
> les contenus,
> la méthodologie d'enseignement,
> les acquis d'apprentissage au terme du cours,
> une bibliographie
- Un dossier présentant une sélection de projet (-5MB)
- Un cv
- Une copie des diplômes requis
- Un extrait de casier judiciaire modèle 2 (datant de fin de 6 mois)

à envoyer à emploi@erg.be pour 15 août à minuit au plus tard,
entretien le 28 août si candidature sélectionnée avec entrée en fonction le 14 septembre.

Cycle de Master

1) PHILOSOPHIE / Question et pratique d'épistémologies des suds (Master 1)

Référence au Moniteur au belge :
COX12 | Conférencière | Philosophie / épistémologies des suds | CG | MA1 | 60h/600
Contexte :
- Cours à choix dans le programme d'étude des étudiantes de M1
- 2h/semaine toute l'année, soit 60h sous statut conférencier
Pratique pédagogique :
- L'enseignante sera capable de démontrer une relation réflexive et critique au regard de sa pratique pédagogique, de l'articuler au projet pédagogique de l'erg et à l'unité d'enseignement dans laquelle le cours est proposé.
- Une attention particulière sera portée à la capacité de se projeter dans un travail collectif.
Descriptif :
Ce cours mettra en mouvement le champ d'études des épistémologies des suds comprises de façon complexe et dans leurs dimensions à la fois globale et locale. Ce cours permettra notamment aux étudiantes de saisir les enjeux des épistémicides et leurs relation au pouvoir. Il développera dès lors une approche performative, sociale, économique et politique de l'idée d'épistémologie. Ce cours ouvrira aussi la compréhension pour l'étudiante d'un champ de savoirs construits à partir de lieux de résistance à l'encontre d'opérations des épistémicides. Il d'accompagnera les l'étudiante à saisir les possibles d'espaces de productions de savoirs alternatifs au-delà de l'épistémologie occidentale. Ce cours aura dès lors comme objectif de créer, de façon synchronique, un contexte critique et éthique où seront mobilisées des formes de savoirs exclues par les systèmes de validation dominants. Il pourra également être un lieu d'expérimentations de pratiques méthodologiques nouvelles directement mises en pratique dans les recherches menées par les étudiantes.

Modalités de candidature :
- Une lettre de motivation
- Un projet pédagogique et artistique reprenant :
> les objectifs du cours,
> les contenus,
> la méthodologie d'enseignement,
> les acquis d'apprentissage au terme du cours,
> une bibliographie
- Un cv
- Un extrait de casier judiciaire modèle 2 (datant de fin de 6 mois)

à envoyer à emploi@erg.be pour 15 août à minuit au plus tard, date de la commission entre le 24 et le 28 août et entrée en fonction le 14 septembre.

2) PRATIQUE D'AUTO-DÉFENSE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNELLE (Master 1)

Référence au Moniteur belge :
COX11 | Conférencière | Pratique de l'autodéfense économique et professionnelle | CG | MA1 | 30h/600

Contexte :
- Cours obligatoire dans le programme d'étude des étudiantes de M1
- 30h sous statut conférencier à répartir sur l'année le vendredi matin

Pratique pédagogique :
- L'enseignante sera capable de démontrer une relation réflexive et critique au regard de sa pratique pédagogique, de l'articuler au projet pédagogique de l'erg et à l'unité d'enseignement dans laquelle le cours est proposé.
- Une attention particulière sera portée à la capacité de se projeter dans un travail collectif.

Descriptif :
Le cours répondra de manière pragmatique et critique aux conditions de production et de travail dans le champ des différentes pratiques artistiques : arts plastiques, audiovisuel, édition et autres. Il prendra également en compte les possibles des pratiques pluridisciplinaires qui mettent en mouvement, notamment, le champ social, hybride entre job "alimentaire" et production artistique. L'enseignante se basera sur des exemples pratiques, des mises en contexte, encouragera la participation active de compréhension de fonctionnement des cadres juridiques, des demandes de subventions entre autres et proposera une mise en perspective critique et constructive de ce contexte. Aussi, ce cours est associé au stage externe dans le programme d'étude des étudiantes. L'enseignante accompagnera dès lors les étudiantes à produire un rapport de stage compris comme lieu critique au regard de contextes divers d'insertion socioprofessionnelle (et au regard du concept lui-même).

Modalités de candidature :
- Une lettre de motivation
- Un projet pédagogique et artistique reprenant :
> les objectifs du cours,
> les contenus,
> la méthodologie d'enseignement,
> les acquis d'apprentissage au terme du cours,
> une bibliographie
- Un cv

- Un extrait de casier judiciaire modèle 2 (datant de fin de 6 mois)

à envoyer à emploi@erg.be pour 15 août à minuit au plus tard, date de la commission entre le 24 et le 28 août et entrée en fonction le 14 septembre.